

Créteil, le 28 juillet 2022

Rénovation des chaussées de la RN36

L'État (DRIEAT / Direction des routes d'Île-de-France - DiRIF) rénove les chaussées de la RN36 entre Fontenay-Trésigny et le carrefour de l'Obélisque du 1^{er} au 12 août.

Les chaussées sont rénovées en utilisant **un enrobé composé à 40 % de matériaux recyclés, contre habituellement autour de 20 % sur ce type de chaussées**. Cette solution innovante sur les autoroutes et routes nationales franciliennes est rendue possible par un partenariat État / Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation. Ces travaux représentent un investissement de 2 250 00 euros, cofinancé à parts égales par l'État et la Région.

3,5 km de chaussées rénovées

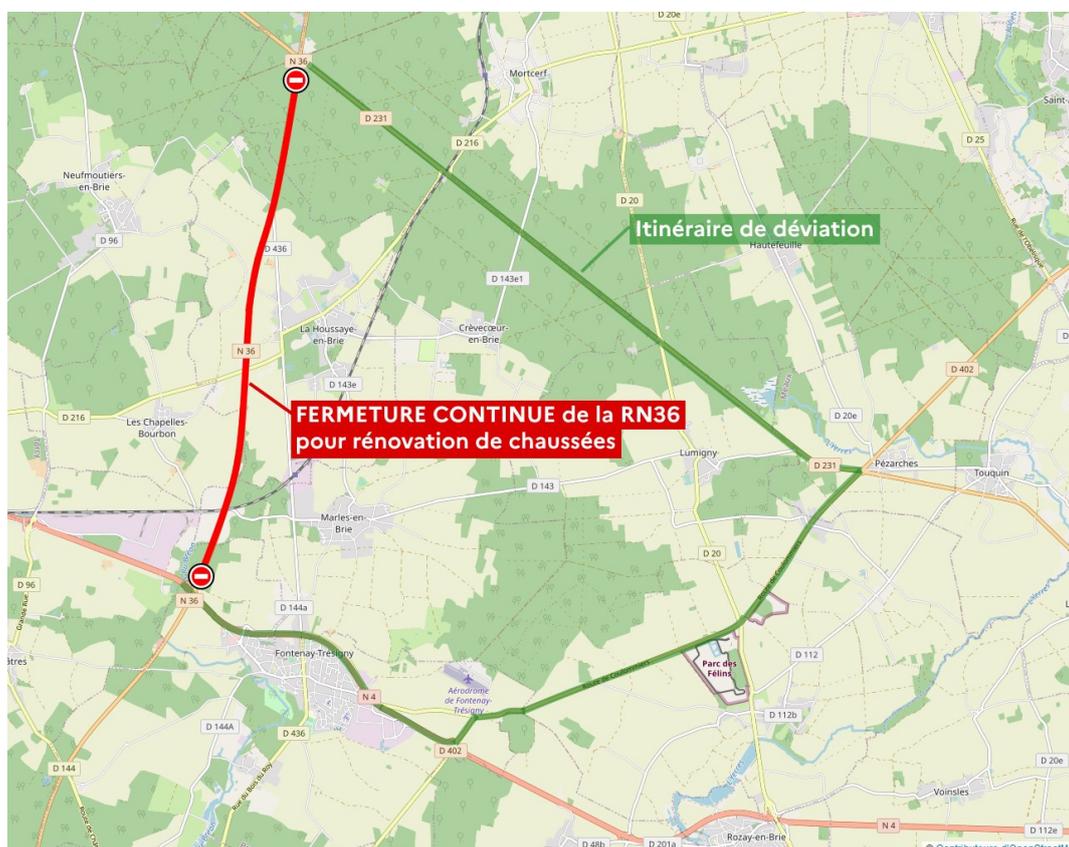
12 300 tonnes d'enrobés mis en œuvre

11 jours continus de travaux

2,25 millions d'euros cofinancés à parts égales par l'État et la Région

Pour permettre la réalisation de ces travaux, **la RN36 est totalement fermée à la circulation, dans les deux sens, entre la RN4 (à proximité de Fontenay-Trésigny) et le giratoire de l'Obélisque (intersection avec la RD231) du 1er août matin (4h) au 12 août matin.**

Des itinéraires de déviation sont mis en place par la RN4, puis la RD402, et la RD231.





Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@SYTADIN).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1 et radio autoroute sur 107,7

Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes d'Île-de-France (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique et solidaire, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr